



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Janvier 2020

Chères Crousennes, chers Crousens,

Nous voilà arrivé avec ce début d'année au dernier numéro du Crousen de cette mandature commencée en 2016. C'est aussi le temps du bilan de ces 4 années mais je ne peux le faire ici, loi électorale oblige. J'aurai l'occasion de le défendre dans les semaines qui viennent lorsque la campagne électorale aura commencé. Mais sachez dès aujourd'hui que la municipalité au cours de ces 4 ans s'est efforcée de toujours agir pour l'intérêt général tout en maîtrisant les budgets.

Il y a un an nous étions en plein mouvement des Gilets Jaunes. Il a été, personne ne le conteste plus, révélateur d'un malaise général de notre société dans laquelle le vivre ensemble se heurte chaque jour à la somme des intérêts particuliers. Les analystes ont dit que c'était la fracture entre le monde rural et celui des villes. C'est certainement vrai mais pas uniquement...

Une chose est sûre, c'est que la commune serait redevenue pour nos dirigeants, qu'ils soient de droite, de gauche et même du milieu, la clé de voûte de notre société ; le lieu incontournable de notre démocratie.

C'est une petite révolution après tout ce que nous avons entendu pendant des années. Nous aimerions croire que sont sincères ceux qui mettent aujourd'hui en avant la commune comme le maillon essentiel de la vie ensemble mais ne soyons pas trop naïfs. Attendons de voir les actes. Peut-être qu'avec ce mouvement des Gilets Jaunes la grâce les a touchés. Mais n'oublions pas que pendant des années il a été déversé souvent par les mêmes tant de critiques sur notre modèle français avec ses 36 000 communes, qualifié d'archaïque, de dispendieux, d'irresponsable, modèle qu'il fallait impérativement supprimer rapidement sur l'autel d'une gestion moderne efficace ce qui n'a d'ailleurs, à mon avis, jamais été prouvée. Je suis convaincu qu'il n'est pas nécessaire de grossir les structures pour qu'elles soient mieux gérées et plus en accord avec ce qu'attend la population. C'est même le contraire que l'on constate chaque jour.

Il est indispensable de laisser aux populations et aux élus le droit de s'organiser comme ils l'entendent. Pourquoi ne nous est-il pas possible de nous allier avec la commune voisine pour essayer de résoudre la distribution d'eau potable dans la haute vallée du Vidourle, alors que nos territoires sont totalement imbriqués et cela au prétexte que nous ne sommes pas dans la même communauté de communes. Cela serait si simple si on le pouvait et rendrait tellement service aux habitants. Continuons à nous battre pour laisser les élus libres d'organiser le territoire à ceux qui le connaissent le mieux. En éloignant le pouvoir de décision on facilite la rupture du lien entre les administrés et ceux qu'ils ont mis en place pour les représenter. Le face à face entre l'électeur et l' élu est salutaire, il permet aisément d'expliquer à l'un que tout n'est pas possible et à l'autre qu'il ne peut pas faire n'importe quoi. Je suis convaincu qu'être à portée « d'engueulade » est bénéfique à tous. Et quoi de plus adapté que la commune pour cela.

Mais soyons vigilants, car je ne retrouve pas dans les dernières lois votées (« loi de finances 2020 » ou « Engagement et proximité ») et le refus de remettre à plat la fameuse loi NOTRE qui est tant néfaste pour nos petites communes, les promesses faites concernant le droit des communes à la différence ou celui à l'expérimentation. Je suis sûr pourtant que l'intention y était mais le « mauvais pli » pris il y a des décennies a semble-t-il une fois de plus emporté la décision de nos élus nationaux.

Dans quelques semaines viendra le moment de renouveler l'équipe municipale. Je souhaite que le choix soit le choix de tous les citoyens car plus nous serons nombreux à nous déplacer pour voter plus nous montrerons notre attachement à l'existence de la commune et moins il sera aisé de la supprimer. Réservez donc sur vos agendas les dates des 15 et 22 mars 2020 pour venir voter.

En attendant je profite de cet instant pour vous souhaiter une très bonne année 2020. Qu'elle vous apporte santé et bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Christian Clavel



**Les vœux
du Maire**



Mairie de Cros

L'équipe municipale vous souhaite
pour 2020 la réussite de vos
projets les plus chers

Cette page vous informe sur les événements ayant marqué la vie de la commune

UN VERGER DES SAUVAGES A CROS

Initié par un conseiller municipal, le projet de création d'un «Verger des Sauvages» déposé par la commune au titre du budget participatif «Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation» a été retenu par la région Occitanie.

A l'issue d'une compétition serrée, notre projet a obtenu 863 suffrages le classant en cinquième position sur la Région et deuxième du Département du Gard parmi les 28 projets en lice. Ce bon score au regard de la population de la commune est à mettre au crédit des habitants qui se sont mobilisés pour le faire connaître et susciter de nombreux votes citoyens en sa faveur. L'attribution des subventions se fera début janvier 2020. A suivre ...

Un Verger
des Sauvages



Quelques mots sur ce projet :

Il s'agit d'aménager un terrain municipal pour le transformer en un verger ouvert gratuitement à tous, mais protégé et entretenu au même titre qu'un verger classique avec de nombreuses variétés oubliées et une information pour le public et les scolaires.

Un certain nombre d'espèces poussant naturellement sur le territoire communal a déjà été repéré, pour rejoindre l'inventaire du verger à créer. On peut citer par exemple, le cornouiller mâle, l'azerolier, l'arbousier, le sorbier, le griottier, le jujubier et plein d'autres. La liste pouvant évoluer au gré des connaissances

Le but est d'utiliser ce terrain municipal actuellement en friche et servant de cache pour les sangliers pour rappeler à la mémoire de tous mais surtout des jeunes que les produits de cueillette ont été une ressource importante dans l'alimentation de nos Anciens

CONSEIL DE LECTURE

Pendant trois siècles, Cros a vécu en grande partie au rythme de la soie.

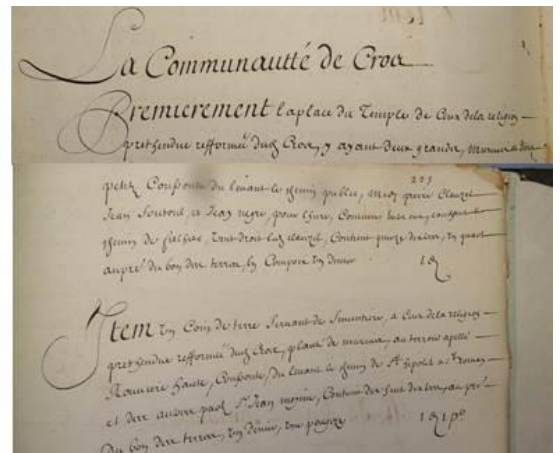
Dans le numéro de janvier 2020 des *Cahiers du Haut-Vidourle, revue d'histoire & d'ethnologie locale*, Roland Castanet expose cette histoire au XVII^e et XVIII^e siècles. Le numéro de juillet parlera du XIX^e et du XX^e siècles. Ces deux numéros sont consacrés à l'histoire de la soie dans les Cévennes en général.

Ces revues sont disponibles à la librairie *La Cigale à lunettes*, à Saint-Hippolyte-du-Fort (ancienne librairie Coularou).

La Soie
à Cros



Mûriers à Yvoulas, témoins de la sériciculture



Plantations de mûriers, compoix de 1700 aux Archives communales de Cros

Cette page vous informe sur les événements marquants du trimestre écoulé

SPECTACLES ET FESTIVITÉS

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE



Les habitants se sont réunis à la mairie face au monument aux morts pour la France. Après un beau discours du maire rendant hommage à tous ceux qui récemment et par le passé ont donné leur vie pour la défense des libertés, les différents messages officiels ont été lus. Puis un enfant a déposé une coupe de fleurs décorée d'un ruban tricolore sous la stèle où figurent les noms des morts des deux guerres dont l'énoncé a été suivi d'un temps de recueillement. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé salle polyvalente pour échanger autour du verre de l'amitié.

GROS SUCCÈS POUR LE LOTO

Samedi 16 novembre le loto du club "Rencontres & Amitiés" a connu une très forte affluence. Les très nombreux joueurs se bousculaient autour des tables qui remplissaient complètement la salle polyvalente. Un gros succès pour cette manifestation traditionnelle à l'ambiance conviviale.



CONCERT AU TEMPLE

Après un été riche en manifestations musicales, Le temple de Cros a accueilli dimanche 17 novembre l'Orchestre d'Harmonie Viganais pour un très beau concert. Parmi les nombreux musiciens la commune était représentée par Mme et Mr Canard et Mme et Mr Moreau. Merci aux associations qui se dépensent pour offrir aux habitants des spectacles de qualité et si le cœur vous en dit, ces associations recherchent de nouveaux bénévoles pour les aider.

UN REPAS DE FÊTE POUR NOS ANCIENS



Jeudi 5 décembre le Conseil Municipal a convié nos anciens à venir partager un repas. Ils sont venus nombreux, heureux de se retrouver autour de jolies tables dans une ambiance joyeusement décorée par Miline Nobileau. Madeleine Cazes de son côté avait concocté un délicieux menu et veillé à ce que tout soit en place pour le bon déroulement des festivités. A l'heure de l'apéritif le maire Christian Clavel a souhaité la bienvenue aux invités et s'est dit heureux que puisse s'organiser dans le village ce repas convivial ainsi que de nombreuses activités culturelles et amicales à l'initiative des associations. Enfin, il a précisé que la cérémonie des vœux aurait lieu le samedi 18 janvier à 17h. Au dessert un peu de musique a invité à la danse et il était suffisamment tard lors du départ des invités pour qu'ils puissent voir sur la façade de la mairie la nouvelle projection des trois couleurs de notre drapeau.

NOUVELLE SAISON POUR ÉCOUTE ET REGARD



L'association **Écoute et Regard** a ouvert le 27 septembre le cycle des activités culturelles pour 2019-2020 avec une conférence d'Odon Abbal sur l'école militaire préparatoire de Saint Hippolyte du Fort.

Les nombreux participants ont découvert avec intérêt l'histoire de cette école qui pendant un demi-siècle de 1886 à 1934 a formé de nombreux sous-officiers de valeur.

Puis le 22 novembre la projection du film "La Sapienza" d'Eugène Green a attiré un public d'habités qui après la séance ont échangés leurs commentaires autour d'un verre.

RAPPEL : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

En effet, au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts reste interdit en raison de l'impact certain sur la santé. De plus, il contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine des pics de pollution.

PROCHAINES MANIFESTATIONS CULTURELLES A CROS

Vendredi 17 janvier à 20h30 – Pour sa première manifestation de l'année, L'Association Écoute et Regard présente la conférence diaporama de Dominique Dumas et Jean-Marie Poulhes "**Shikoku, le Compostelle Japonais**".

C'est le récit agrémenté de photos et vidéos d'un couple de marcheurs qui a parcouru "à sa manière" le pèlerinage Bouddhiste des 88 temples de Shikoku au Japon.

Samedi 22 février à 20h30 – Pour bien débiter 2020, l'Association Culture et Patrimoine vous emmène direction Grand Nord. Le groupe Mezcal Jazz Unit invite la chanteuse Sanna Ruohoniemi. Cette compositrice originaire de Finlande et basée à Stockholm participe aux plus grands festivals de Scandinavie.

On peut s'attendre à des arrangements jazz innovants de chansons traditionnelles scandinaves.

Vendredi 27 mars 2019 à 20h30 – Projection du film documentaire d'Emmanuel Amara "**Canal du Midi – un patrimoine révélé**".

Egalement intitulé le canal des Deux-Mers, cet ouvrage d'art exceptionnel relie l'océan Atlantique à la Méditerranée en passant par la Garonne. C'est le plus ancien canal d'Europe encore en fonctionnement.

Vendredi 24 avril 2019 à 20h30 – Projection du film documentaire présenté et réalisé par Sylvie Hertout "**Aux portes de la lune, Yunnan**".

Le Yunnan, littéralement «au sud des nuages» réunit une grande diversité d'ethnies vivant au cœur de paysages de montagnes sculptées et de rizières en terrasses. Des traditions millénaires au modernisme le plus affirmé et sous le regard de la Lune qui régit le calendrier et représente le bonheur et l'espoir pour les chinois, cette province du sud de la Chine émerveille par la variété de tous ces visages et la coexistence de ces population.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

La mairie accueillera les électeurs inscrits sur la commune les **dimanches 15 et 22 mars**.

ÉTAT CIVIL

Kelly MARTENS et Guillaume HEBRARD ont célébré leur union le 12 décembre 2019 en signant un PACS à la Mairie. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite.

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel et

www.cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer sur la vie à Cros.

Après 6 ans de mandat, Lou Crousén salue son rédacteur en chef en la personne de Patrick Nobileau qui a su poursuivre et moderniser le travail de communication « grand public » au sein de l'équipe municipale actuelle. Durant ces années, il a su mettre son temps, son énergie et ses compétences au service de l'intérêt général. Mais Patrick entend désormais consacrer plus de temps à son épouse, à ses envies de voyages et bien sûr à ses six petits-enfants.

Rappelons-nous que grâce à lui, Lou Crousén a retrouvé une parution régulière. Grâce à lui encore, la commune s'est dotée d'un site Internet rassemblant les informations utiles sur la vie communale, les travaux, les services, mais aussi, comme en atteste la fréquentation par de nombreux visiteurs étrangers, sur l'attrait touristique de notre vallée. Et à l'heure où de nombreux services se font en ligne, le site a déjà démontré son côté indispensable.

A travers le dernier numéro rédigé sous sa plume, Patrick Nobileau tient à remercier toutes celles et tous ceux qui l'ont aidé dans sa fonction de 1^{er} adjoint, en charge de la communication, par des articles, des photos ou même lors d'attentions personnelles lorsque la commune s'est trouvée en grandes difficultés en 2016 et qu'il a fallu, avec d'autres, battre le fer.

Pour lui, le temps de la relève est arrivé. Pour autant, Patrick entend rester le plus longtemps possible un Crousén de cœur autant que sur l'État Civil.

Merci Patrick.

Ouverture de la mairie : lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h

Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88

